

Exemplaire à consacrer

le vilain

n°4 **Vendu 1f**
soutien: 2f

p'tit canard



édito

Répondant à l'appel de la CADAC, 149 organisations associatives, politiques et syndicales, relayées par 56 collectifs de ville, ont assuré le succès de la manifestation nationale pour les droits des femmes qui s'est déroulée le 25 novembre à Paris.

La présence de plus de 40000 personnes dans les rues indique l'écho profond rencontré dans la population par les revendications des femmes concernant le droit de choisir, le droit à l'emploi et une réelle égalité entre les hommes et les femmes. Elle témoigne aussi qu'une prise de conscience s'est opérée: les droits des femmes enfin reconnus comme étant les droits de tous. Signe annonciateur des luttes du mois de décembre par sa cohésion unitaire et ses contenus revendicatifs, le combat féministe a trouvé une légitimité nouvelle en inscrivant sa particularité dans le combat pour la justice sociale et les libertés démocratiques.

En effet, depuis des années, les femmes sont une cible privilégiée pour tous ceux qui militent en faveur de la régression sociale: pourfendeurs de la protection sociale et du service public, défenseurs de la natalité par le biais du «mariage et de la constitution de famille stables», partisans du retour à la maison, promoteurs de l'ordre moral, intégristes de tous poils... Ceux qui prient et s'enchaînent devant les hôpitaux et les cliniques sont les mêmes qui veulent appliquer la préférence nationale à Toulon, Orange, ou Marignane.

Ceux qui instituent l'allocation parentale pour le deuxième enfant afin de retirer les femmes du monde du travail et les inciter à créer sont les mêmes qui remettent en cause le service public, cassent la sécurité sociale, militent pour des «focs d'élite» et veulent rentabiliser les dépenses de santé. Dans un bel ensemble, de l'extrême droite à la droite réactionnaire classique, les droits des femmes sont remis en cause.

La dynamique unitaire qui a permis l'organisation de la manifestation du 25 novembre propose de se donner un nouvel objectif: la tenue d'assises nationales pour les droits des femmes, à l'orée de l'année 1997,

EN AVANT TOUTES! ...ET TOUS



préparées par des assises régionales. Au cours de l'année 1996, les collectifs et organisations participants auront pour tâche de dresser un état des lieux de la condition réelle des femmes et de leurs revendications dans la perspective d'une synthèse lors d'assises s'inscrivant dans une dynamique de lutte. Pour assurer la réussite de cette initiative et des revendications

dont elles sera porteuse, un collectif national s'est constitué.

Une rencontre nationale des collectifs locaux, des organisations associatives, politiques et syndicales est proposée les 23 et 24 mars à Paris.

Elle permettra de:
-tirer toutes et tous ensemble le bilan du 25 novembre;
-définir plus précisément les objectifs des Assises nationales et régionales ainsi que des

algérie urgence

Le 15 février 1995, Nabila Djahnine, militante féministe mourait assassinée. Déjà à l'époque, l'association pour l'émancipation de la femme avait écrit: «...la colère qui l'animait nous anime encore plus aujourd'hui». Aujourd'hui encore, des femmes continuent à souffrir, à mourir et à lutter.

Actuellement, on assiste, en Algérie, à une dynamique unitaire des associations de femmes. La plupart d'entre elles prennent une position commune sur l'un des problèmes majeurs de la société algérienne, le Code de la famille, et demandent son abrogation. Elles veulent que soit ratifiée, sans réserve, la Convention de Copenhague sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes. En effet, leurs aspirations pour la reconnaissance de leurs droits et le respect de leur dignité se trouvent de nouveaux balayées par les récentes réserves du Conseil national de transition (organe non-élu remplaçant l'Assemblée nationale), quant à la Convention de Copenhague. Or, ces réserves relèvent de la même logique discriminatoire que le Code de la famille de 1984, contre lequel les femmes se mobilisent depuis longtemps et qui institue une tutelle patriarcale absolue, les rendant mineures à vie.

L'inégalité majeure qui en découle entre les femmes et les hommes est en contradiction avec l'article 28 de la constitution de 1989 qui stipule que «Les citoyens sont égaux devant la loi sans que puisse prévaloir aucune discrimination pour cause de naissance, race ou sexe». Les algériennes ont été nombreuses à s'engager dans la guerre de libération nationale. Elles se sont inscrites dans la vie sociale, politique et économique en dépit de tous les obstacles rencontrés. Elles ont résisté aux nombreuses tentatives de codifier leur vie. Depuis des années, elles sont les premières à subir de plein fouet les effets de la crise globale que connaît la société algérienne et sont la cible privilégiée des intégristes islamistes. Menacées dans leur vie, beaucoup ont été contraintes à l'exil où elles connaissent l'humiliation, la précarité et les difficultés liées aux obstacles mis à la régularisation de leur situation par les autorités françaises qui persistent dans leur logique d'exclusion à l'encontre de l'immigration.

modalités de fonctionnement du collectif.

L'UNEF-Evry soutient ces initiatives, et participera aux travaux préparatoires dans le cadre du collectif existant sur la ville, nous vous tiendrons donc régulièrement informés de leur évolution, nous appelons les étudiantes et étudiants d'Evry à y participer. Le vilain p'tit canard publiera les dates des réunions locales.

TOUTES & TOUS CONCERNÉ(E)S !

Confrontées à l'idéologie intégriste qui trouve un terreau dans le système patriarcal, un terrain de manoeuvre dans les cercles du pouvoir, et une traduction politique dans le mouvement islamiste, des femmes algériennes s'unissent pour dire qu'elles ne veulent rien de tout cela.

En soutien aux associations de femmes algériennes qui font de la lutte contre le code de la famille une priorité et ne font confiance à personne pour traiter cette question à leur place, nous appelons à un rassemblement.

(Voir AGENDA)

POUR:

- l'abrogation du code de la famille et la promulgation de lois civiles égalitaires
- La ratification sans réserve de la convention de Copenhague
- Une Algérie libre et démocratique
- Le droit d'asile pour les femmes algériennes en France

agenda

**A L'OCCASION
DU 8 MARS,
JOURNÉE
INTERNATIONALE
DES FEMMES**

Grand bal

du Collectif national pour les droits des femmes (avec Grupo Caïman, solo) le 9 mars à partir de 20h30 salle des fêtes de la mairie de Montreuil (93)

M^o Mairie de Montreuil

Rassemblement

solidarité avec les femmes algériennes le samedi 9 mars à 14h30 place de la République à Paris (APPEL, Nanos beurs, Pluri-Elles, RISFA, RAFT, MFAD, FAIDES)

Grande fête des Nanos Beurs

(buffet, musique, danse) le 8 mars à partir de 19h salle polyvalente, rue Costeja à Boulogne(92)

M^o Billancourt

Forum des associations féministes et lesbiennes

à la Maison des femmes, 8 cité Prost Paris 11e, débat et information à 16h, fête non mixte à 19h30